

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 MARS 2017

GD/CJ n° 2017/ 11

Objet de la délibération :

REVISION DES TARIFS
COMMUNAUX ANNEE 2017

CONCESSION CIMETIERE
COLOMBARIUM
CAVURNE

MAINTIEN

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : **29**Présents : **24**Pouvoir : **01**Votants : **25**

Date de la convocation :
07/03/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 mars à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Lydie QUAGLIARELLA, Martine GAUTIER, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL

Absent Excusé :

Jean-Paul MARCHAND, pouvoir B. BONVIN

Absents :

Jean JOSEPH - Didier PHILIPPE - Franck DUCOUTUMANY - Arnaud BEAUFORT

Secrétaire de séance : L. QUAGLIARELLA

Madame BOMMER Adjointe responsable de la commission des finances informe ses collègues que sa commission réunie le 1^{er} mars 2017 propose de maintenir les tarifs suivants à compter du **01/04/2017**.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le maintien.

	RAPPEL 2016	DECISION 2017
		MAINTIEN
CONCESSION CIMETIERE (70311 - 026)		
15 ans	153,00 €	153,00 €
30 ans	442,00 €	442,00 €
COLOMBARIUM * (70311 - 026)		
15 ans	99,00 €	99,00 €
30 ans	286,00 €	286,00 €
CAVURNE * (70311 - 026)		
15 ans	127,00 €	127,00 €
30 ans	331,00 €	331,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170313-D2017_03_11-DE

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à
la date du

et publié le

Réception par le préfet : 20/03/2017
Publication : 20/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Fait et délibéré à Epernon, le 13 mars 2017

Le Maire,
F. RAMOND